

219C0611
FR0000033904-FS0320

9 avril 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

JACQUET METAL SERVICE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 avril 2019, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 avril 2019, le seuil de 5% du capital de la société JACQUET METAL SERVICE et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 202 889 actions JACQUET METAL SERVICE représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 3,56% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions JACQUET METAL SERVICE sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 24 028 438 actions représentant 33 780 873 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.